



Archives départementales

IR 2802 (extrait)

**Archives communales anciennes
antérieures à 1793**

Bâthie (La)

Inventaire sommaire

G. Pérouse, Chambéry, 1911

Archives départementales de la Savoie

244 quai de la Rize, 73000 Chambéry

www.sabaudia.org

E suppl. 36. — BB. 1. (Registre.) — In-4°, 192 feuillets.

1739-1772. — Registre des délibérations. —
 « Acte de délibération d'élection du soldat que la Communauté doit fournir au régiment provincial de Tarentaise et suivant l'ordre du 2 may du seigneur Intendant-général (28 mai 1741 ; fol. 18). — Election d'un syndic, d'un conseiller et du regratier : « l'an 1742 et le 9 de décembre, à 9 heures du matin, au lieu et paroisse de la Bastie, dans la chambre du Conseil, toutes fois après avoir fait sonner la cloche à la manière acoutumée, où je me suis expressément transporté ce jour d'huy de Conflans mon habitation jusque à ladite paroisse de la Bastie, auroient comparu par devant moy secrétaire de ladite paroisse et suivant les assignations mises et publiées le jour de hier 8^e du courant, savoir : Antoine Blanc, syndic, Didier Bonier-Lennoz, Aymare Jacquemet, Didier Quœttere et Jean Tartarat, conseillers, lesquels ont nommés pour syndic, au lieu et place dudit Blanc, ledit Aymare Jacquemet et, pour conseiller, au lieu et place dudit Jacquemet, ont nommé Jacque Pomat pour conseiller ; et, comme il se trouve que ledit Didier Bonier-Lennoz est souvent malade et qu'il ne peut exercer sa charge tant par rapport à ses maladies que vieillesse, ledit Conseil l'a cassé et ont nommés, à la place dudit Bonier-Lennoz, Claude Catelin pour conseillers ; lesquels, après avoir fait prêter serment par eux entre mes mains sur les saintes escritures touchés, en qualité de châtelain dudit lieu, d'exécuter et d'observer tout ce qui est prescrit par les instructions, chacun en ce qui leurs concernent, après leurs avoir expliqué l'importance du serment d'administrer leurs charges en homme d'honneur et de probité sans support ny connivences de personne ; et pour regretter de

leurditte paroisse ledit Conseil at nommé et nomme le sieur Antoine, fils de feu sieur Jean-Claude Petrequin, bourgeois natif et habitant de Conflans, au moyen qu'il ferat ladite charge sous le salaire d'un deniers par livre et ferat la voiture et port dudit sel de l'entreport chez luy et délivrerat ledit sel en groz et en détail, en tenant bon poids et registre, donnera les contrebilliets à tous les particuliers qui iront, prendre ledit sel et se conformera pour le surplus à tout ce qui est porté par l'édit du sel de 1720. . . et. pour contradicteur au conte de l'exacteur ont nommés ledit Jacquemet sindic, et suivant l'ordre du seigneur Intendant-général de même que suivant les instructions de l'article 65, ledit sindic est député pour les chemins, lesdits Tartarat et Quëttere pour les isles et verney et lesdits Pomat et Catelin pour les bois et forests de la montagne » (fol. 23). — Nomination d'un soldat, en remplacement de Joseph Mattex, « renvoyé pour n'avoir pas eu la taillie de 38 onces » (22 octobre 1752 ; fol. 53). — « Acte de délibération pour la députation de deux prud'hommes pour la conservation des bois et forests de la paroisse » (25 novembre 1755 ; fol. 61 vo). — Délibération portant qu'on demandera à l'intendant l'autorisation de tenir une assemblée générale où serait établi un règlement relatif aux voyages que font les particuliers, selon la saison, de la plaine à la montagne, « afin que dans les remüement d'habitation il ne se fissent aucuns dommages et ne se commis aucuns habus dans les paturages, attendus que les uns allant quelques temps avant les autres, ils ne fissent mangé à leurs bestiaux tous les paturages qu'ils leurs sont communs et autres » (4 août 1765 ; fol. 115 v°). — Délibération prise à la suite d'une ordonnance de l'intendant de Tarentaise, qui obligeait tous ceux qui avaient un fusil à le déclarer, et constatant que personne ne s'est « présentés qui ayent exhibés aucuns fusils ny bons ny mauvais » (10 octobre 1766). — Projet de délibération portant qu'un enfant de 9 à 10 ans, infirme et qui se trouve à la charge de la communauté par suite du départ de son père et de la mort de sa mère, sera confié à Philippe Bardoz, bâbitant de la Bathie, qui s'en charge à condition d'avoir la jouissance d'environ deux journaux de biens communs pendant la vie dudit enfant (en marge : « n'at CU lieu » ; fol. 170).

E suppl. 37. — BB. 2. (Registre.) — In-4°, 69 feuillets.

1787-1792. — Registre des délibérations. — « Délibération pour imposer une taille sur un fond qui

n'a pas été cottisé et pour la mansuration du chemin assencé sous St-Didier » (12 avril 1789 ; fol. 24). — Lettre du juge-mage au châtelain de La Bathie, l'engageant à veiller à l'observation des règlements de sûreté publique, soin « d'autant plus dans ce tems necessaire que, par rapport aux circonstances des différens de nos voisins, le nombre des malfacteurs étrangers qui s'introduisent furtivement dans le duché augmente-journellement et les délits se multiplient » (26 janvier 1790 ; fol. 41). — Délibération prise ensuite de cette lettre « concernant les personnes suspectes et débauchées » et constatant qu'il n'y en a point dans la paroisse ; « que s'il existe quelques personnes presque sans biens, on ne peut les suspecter, parce qu'ils s'adonnent au travail » (7 mars 1790 ; fol. 40). — « Délibération pour les réparations de la maison consulaire » (30 octobre 1790 ; fol. 49). — « Délibération pour coupe de bois occasion de la reconstruction du village de Gubigny, incendié le 7 mars 1791 presque entièrement » (21 mars 1791 ; fol. 53). — « Délibération occasion des 4,000 livres accordées » aux incendiés de Gubigny par le Roi « qui ne règne sur ses sujets que comme le père le plus tendre règne sur ses enfans » (10 avril 1791 ; fol. 61). — Députation pour l'admission du rôle d'imposition de 1792 (10 juiu 1792 ; fol. 68 v°).

E suppl. 38. — BB. 3. (Registre.) — In-4°, 161 feuillets.

1793-1793. — « Minutte des actes de la communauté de la Bathie en Tarentaise ». — « Délibération contenant députation à R^d Jorioz, curé, pour retirer les rases sacrés qui ont été volés à la Bathie » (16 juiu 1777 ; fol. 15). — Délibération de tous les habitants de la paroisse réunis sur la place publique au sortir de la grand'messe, constituant deux procureurs « occasion des partages dont ils sont en contestations » avec la communauté de Tours (9 décembre 1781 ; suit la signature ou la marque de chacun des habitants, hommes et femmes ; fol. 22 v°). — « Délibération générale pour les affranchissemens de la Bathie » (9 février 1783 ; fol. 35). — « Assemblée générale des comuniers de la paroisse de la Bathie portant constitution de procureurs pour abonnement des dimes et noyales dudit lieu » (18 octobre 1789 ; fol. 91). — « Soumission de Jacques Catellin pour l'exaction de la taille et impositions en 1792 » (10 juiu 1792 ; fol. 146 v°). — « Accensement des biens de la cure et vicariat » (9 avril 1793 ; fol. 147).

E suppl. 39. — BB. 4. (Cahier.) — In-4°, 15 feuillets.

1773-1793. — « Registre d'insinuation des actes de la Communauté ». — « Election de regrattier pour 1781, en la personne de François-Anthelme Festaz, de la Bathie, du 12^e décembre 1780, Brunier secrétaire, insinuée fol. 12^{vo}, livre 1^{er} de 1781, et reçu 2 livres ; Conflans ce 5 janvier 1781 (signé) Joseph Cléry » (fol. 4).

E suppl. 40. — CC. 1. (Registre.) — In-4°, 606 feuillets.

XVII^e siècle. — Cadastre. — « Je Pierre Maurier et François. . ., de la paroisse de Naves, subsignés, certiffions à tous qu'il appartiendrat que, en suyte de la commission à nous ballié par les scingdicq et communier de la paroisse de la Basties, par acte resseu et signids par maitre Theucat, notagre, des anş et jour y conteneu, avoir arpenté et mesurer et exatement agrementé toute les terre de quelle callité qu'elle soient subgette à paier les tallies dhues à S. A. R., le tout à la requête desdict scingdicqtz, consellier et communier, en la présence et asistance de honeste Pierre Couver et honeste Didier Morard-Trollier, prud'homme prins, nommé. et conveneu, asepté par lesdictqz communier, . . . ayant lesdict Prudhomme et commugnier fait cinq degré, le premier degré des vignies, 3 solz 6 denier la fossoré ; le second gré, 2 solz 6 denier ; le troysième, 2 solz ; le quatrième gré, 1 solz 6 denier ; le ciuquiesme gré, 6 denier » ; les terres, divisées en journaux, sont également réparties en cinq classes ; « tous quoy estant subget à paier tallies revenant à la somme de 150 florins et 6 solz ».

E suppl. 41. — CC. 2. — 1 pièce papier.

1788. — Taille. — Requête adressée à l'intendant de Tarentaise par le secrétaire de La Bathie, tendant à ce qu'il soit ordonné à tous les contribuables de se présenter devant le secrétaire pour faire « annoter à leur propre colonne les numéros dont ils sont possesseurs ». — Ordonnance de l'Intendant faisant droit à la requête (27 mars 1788).

E suppl. 42. — CC. 3. (Liasse.) — 36 pièces papier.

1739-1780. — Taille ; rôles d'imposition.

E suppl. 43. — CC. 4. (Liasse.) — 8 cahiers in-f°.

1742-1749. — Taille ; cottets de la taille, sur

cinq colonnes ; sont marqués, dans la première, les sommes payées ; dans la seconde, le nom du contribuable ; dans la troisième, la « cote ordinaire d'iceux suivant Je cadastre » ; dans la quatrième, la « cote d'augmentation », variable ; dans la cinquième, Je « total à payer par chacun ».

E suppl. 44. — CC. 5. (Liasse.) — 13 cahiers in-f°.

1750-1760. — Taille ; cottets de la taille.

E suppl. 46. — CC. 6. (Liasse.) — 7 cahiers in-P.

1779-1787. — Taille ; cottets de la taille.

E suppl. 46. — CC. 7. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1774-1789. — Gabelle du sel. — « Je soussignée Claudine Herlin, regratière élue de cette communauté pour l'année courante, ai reçu des syndic et conseil de cette dite communauté le poid de gabelle demi-valeur, consistant en sa couppe eu cuivre, Je poid en laiton, les chenettes et arbre en fort, etc. » (3 janvier 1789). — « Roolle de consigne de regretage du sel de la communauté de la Bathie pour l'année 1774 ».

E suppl. 47. — CC. 8. (Liasse.) — 12 cahiers in-f°.

1758-1771. — Gabelle du sel ; consignes. — « Etat du dénombrement des personnes au-dessus de l'âge de 5 ans, des bestiaux des différentes espèces, cabarets et boulangers, de la paroisse de la Bastie pour l'année 1758, avec la répartition du sel à livrer par chaque famille, à raison de 8 livres par chaque personne, 4 livres par beuf, torreau, genisse ou veau, 8 livres par chaque vache compris le sallaïson et fruit d'icelle, 10 livres par cochon à tuer, 1 livre par mouton, brebis ou chèvre, les boulangers et cabaretiers à proportion de leur négoce ».

E suppl. 48. — CC. 9. (Cahier.) — In-f°, 66 feuillets.

1743-1767. — Comptes rendus par les exacteurs. — Chiffre des recettes et des dépenses pour 1743 : 1794 livres, 6 sols, 8 deniers, et 1767, 9, 3 ; — pour 1744 : 1970, 15, 10 et 1838, 42, 5 ; — pour 1747 : 1827, 8, 9 et 1754, 14, 9 ; — pour 1752 : 1858, 4, 9 et 1837, 5, 5 ; — pour 1762 : 2583, 17, 2 et 2249, 8, 11 ; — et pour 1767 : 2184, 9, 11 et 2075, 11, 11.

E suppl. 49. — CC. 10. (Cahier.) — In-f°, 68 feuillets.

1768-1794. — Comptes rendus par les exacteurs. — Mention au chapitre des dépenses, en 1777, de « la somme de 12 livres payé à Didier Tartarat pour planches fournies au passage de S. M. pour la dresse des cuisines lors de son couché à Conflans » ; — en 1779, de « la somme de 6 livres payé au sieur Jean-Michel Metral, fermier de S. G., pour dixmes et alpages » ; — en 1780, de « 5 livres payé au sieur Louis Combet pour avoir relié les numéros-suivis de la paroisse » ; — de 14 livres, 3 sols « payés pour fraix de plantation et de décoration de l'arbre de liberté, suivant l'ordre de municipalité », en 1792 ; — et en 1794, de « 227 livres payées pour l'achat de 7 écharpes et 12 rubans tricolors pour la décoration du Conseil Général suivant la loi ». — Chiffres des recettes et des dépenses pour 1772 : 1774 livres, 13, 2 et 1782, 16, 3 ; — pour 1776 : 2580, 12, 2 et 2275, 8, S ; — pour 1779 : 3382, 10, 3 et 2797, 46, 4 ; — pour 1785 : 3379, 5, 6 et 2122, 5, 10 ; — pour 1791 : 3074, 9, 7 et 2221, 9, » ; — et pour 1794 : 5942, 9, 3 et 5636, 15, ».

E suppl. 50. — CC. II. (Liasse.) — 138 pièces papier.

1761-1792. — Comptes et pièces justificatives des comptes. — Quittances données à l'exacteur par le « trésorier pour S. M. dans la province de Tarentaise ». — « Parcelle de M^e Joseph Brunier, secrétaire de la Bâthie, de ses vacations et avances faite pour la Communauté : une délibération du 5 mai (1770) « pour faire nettoyer le ruisseau d'Arbine, 3 livres, 4 sols ;... vaqué deux jours à Moutier pour aller prier M. le Baron s'il voudrait vendre sa maison de la Bâthie pour en faire la cure, 8 livres ». — Quittance de la somme de 200 livres payée « pour la façon de la copie de la mappe » (2 mars 1771). — « Parcelle d'Étienne Mercier conseillers, comme député du Conseil, par acte de délibération du 13 septembre 1778 : le 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 92 may 1779, vaqués six jours pour aller à Chambéry, pour me procurer le contract passé avec le sieur George Cornuty, être allé à Coise chercher le notaire, retourner à Chambéry pour faire chercher au bureau de l'intendance-générale l'approbation de S. Rl., et c'est trois jours pour l'allée et venir, ce qui fait neuf jours à 2 livres par jour, eu égard qu'il seroit impossible de pouvoir vivre à 25 s. par jour en marches, ce qui feroit 18 livres ». — « Parcelle des dépends supportés par la communauté

SAVOIE. — SÉRIE E SUPPLÉMENT.

le la Bâtie contre le curé, au sujet de l'abonnement pour les dixmes novales » (1792).

E suppl. 51. — CC. 12. (Liasse.) — 7 cahiers in-4°.

1784-1793. — Pièces justificatives des comptes des exacteurs. — « Devis, calcul, instruction de la reconstruction du couvert de l'église de la Bâthie » (Moutiers, 11 janvier 1784). — Quittance de 35 livres, prix d'un nouveau poids de gabelle qu'on avoit dû faire faire, l'ancien étant « on très mauvais état, ce qui cause mal à propos des plaintes contre le regrattier » (25 mai 1797). — Quittance de 96 livres, 11 sols payés pour la réparation des ornements de l'église (29 août 1790). — « Note des articles livrés à la commune de la Bâtie pour l'épisotie qui se manifeste, par Portaz, apothicaire : 12 livres sel de nître purifié à 16 l. la livre, 192 l. » etc. (5 août 1793).

E suppl. 52. — DD. 1. — 1 feuille papier.

XV^e siècle. — Fief archiépiscopal de la Bâthie ; fragment de terrier, reconnaissances en faveur de l'archevêque de Tarentaise.

E suppl. 53. — DD. 2. (Cahier.) — In-4°, 16 feuillets.

1661. — Fiel' archiépiscopal de la Bâthie ; transaction passée entre R^{me} François-Amé Milliel, archevêque de Tarentaise, d'une part, et les communiens de la Bâthie, d'autre part, lesquels confessent « tenir en fief et du direct domaine et seigneurie de l'archevêché et de la messe archiépiscopale de Tarentaise, savoir tous les biens et possessions existants rierre la paroisse de la Bastie, consistants en maisons, bâtiments, prés, terres, vignes, bois, paqueages, montagnes, esserts, etc., sans rien escpter ny reserver, sauf les biens qui pouroient se mouvoir d'autre fief et seigneurs et qu'ils prouveront par bonnes reconnaissances se mouvoir d'autre fief que de l'archevêché », et s'engagent à payer les lods et ventes, 4 florins pour l'alpeage chaque année et 5 florins pour la dime des agneaux, moyennant que l'archevêque les acquitte « de tous servis et plaids », et « relâche toutes les echeutes qui luy pourroient arriver et appartenir par le décès des hommes taillables ou lieges de la même paroisse » (7 mars 1661, copie du XVIII^e siècle).

E suppl. 54. — DD. 3. (Liasse.) — 11 pièces papier.

1761-1765. — Fiel' archiépiscopal de la Bâthie ;

procès entre la Communauté, d'une part, et les frères Dodet, de Tours, d'autre part, lesquels ont acquis certains communaux de la Bâthie, et par qui la Communauté veut, en conséquence, faire payer la cense annuelle à elle réclamée par le fermier de la mense archiépiscopale. — Pièces de la procédure devant le juge de l'archevêché.

E suppl. 6.3. — DD. 4. (Cahier.) — In-4°, 36 feuillets.

1763-1765. -Fief archiépiscopal de la Bâthie ; procès entre la Communauté et les frères Dodet ; recueil des pièces de procédure.

E snpl. 56. — DD. 5. (Cahier.) — In-4°, 30 feuillets.

1790. — Fief archiépiscopal de la Bâthie ; contrat passé entre l'archevêque et le curé de la Bâthie, d'une part, et la Communauté, d'autre part, portant abonnement des dîmes en faveur de ladite Communauté, moyennant « la quantité de 55 cartes de froment, 100 cartes de seigle, 400 cartes d'avoine, mesure de Conflans et de 18 setiers de vin », payables à l'archevêque « annuellement, le premier marché après les Rois », et moyennant 31 cartes de froment, 30 cartes de seigle, et 20 cartes d'avoine, payables au sieur curé à la même date (4.2 avril 1790).

E snpl. 57. — DD. 6. (Cahier.) — In-4°, 36 feuillets.

1790. -Double du précédent.

E snpl. 58. — DD. 7. (Cahier.) — In-4°, 34 feuillets.

1791. — Fief archiépiscopal de La Bâthie ; « délibération en assemblée générale des communiens de la paroisse la Batie en Tarentaise, occasion de l'approbation d'abonnement des dîmes et noales dudit lieu, jointes les procédures et provisions y relatives » (6 mars 1791).

E suppl. 59. — DD. 8. (2 cahiers.) — In-4°, 20 et 8 feuillets.

1791. — Fief archiépiscopal de La Bâthie ; procès par devant le Sénat entre le curé de La Bâthie, demandeur, et la Communauté, défenderesse, touchant l'abonnement des dîmes,

E suppl. 60. — DD. 9. (Liasse.) — 14 pièces papier.

1790-1792. -Fief archiépiscopal de La Bâthie

pièces relatives à l'abonnement des dîmes. — Lettres adressées au secrétaire par l'archevêque de Tarentaise ; — et par le procureur de la Communauté. — Copie d'une requête adressée au Sénat par le curé de la paroisse. — « Parcelle des avances, vacations, tabellions et émolumens dûs à M^e Joseph-Antoine Fontaiuc, secrétaire de la communauté de la Bâthie, occasion des dîmes et noales dudit lieu abonnées par acte du 12^e avril 1790 ».

E snpl. 61. — DD. 10. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1793. — Propriétés communales ; procès entre les communautés de Tours et de La Bâthie, d'une part, et les communautés de Blay et de Saint-Thomas-des-Esserts, d'autre part, touchant le lit de l'Isère. — Pièces de procédure.

E suppl. 62. — DD. 11. (Cahier.) — In-4°, 8 feuillets.

1796. — Propriétés communales ; action de bornage intentée à la communauté de La Bâthie par celle de Saint-Maxime-de-Beaufort, touchant les communaux indivis du lieu dit à la Madeleine ; recueil de pièces.

E snpl. 63. — DD. 12. (Cahier.) — In-k, 16 feuillets.

1798. — Propriétés communales ; partage entre les communiens, par lots égaux, des verneys, îles marécageuses appartenant à la Communauté. — Protés-verbal du tirage au sort des lots de terrain ; — ordonnance de l'intendant de Tarentaise, portant que « chaque condiviseur devra défricher et réduire en culture la portion qui lui est échue, dans le terme de trois ans. »

E snpl. 64. — DD. 13. — 1 pièce papier.

1763. — Propriétés communales ; état des pièces « démembrées des communaux », dressé par le géomètre que l'Intendant a commis « pour procéder à la vérification de mesure des biens communaux appartenants à la paroisse de la Batie et reconoitre la quantité du terrain que les particuliers abotissant peuvent s'être apropié » (19 décembre 1763).

E suppl. 65. — DD. 14. (Liasse.)- 1 pièce papier; 5 cahiers.

1799-1789. — Propriétés communales ; ventes et accensements. — Requête adressée à l'intendant de Tarentaise par les frères Voutier, de la Bâthie, touchant l'approbation d'une vente de terres à eux faite

par la Communauté ; décrets de l'Intendant (1779). — « Provisions, enchères, assencement et fisation de contenance du terrain ci-devant occupé par la grande route sous Saint-Didier, rière la paroisse de la Bâthie » (1789). — Soumissions passées en faveur de la Communauté? pour l'exploitation de la carrière d'ardoise de la Bâthie (1783-1789).

E suppl. 66. — DD. 15. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1788-1790. — Propriétés communales ; règlements de police rurale.- Délibération du conseil de la Communauté, portant projet de règlement, « vu qu'il s'est glissé plusieurs abus dans la jouissance et paquage des communaux » (27 juillet 1788). — Délibération par laquelle il est exposé à l'Intendant que la Communauté « possède plusieurs communaux tant en montagne qu'ailleurs, sur lesquels les communiens fout paître leur bétail les uns avant les autres, sans aucune règle, au point que les plus éloignés n'en jouissent 'presque pas, mais seulement les plus voisins' » ; règlement proposé à l'Intendant et par lui approuve (25 janvier 1790).

E suppl. 67. — DD. 16. (Liasse.)- 6 pièces papier ; 4 cahiers.

1756-1779. — Créances appartenant à la Communauté en vertu du testament fait en sa faveur par Révérend Philibert David, curé de la Bâthie. — Testament du Révérend David, qui donne à l'église dudit lieu la somme de 50 livres, « applicables aux réparations les plus nécessaires » ; à la Communauté, la somme de 600 livres, qui devra servir à « enseigner annuellement pendant trois mois d'hyvert les petits enfans garçons dudit lieu de la Battie à lire et écrire », et 50 livres aux pauvres dudit lieu (31 mars 1756). — Quittances données à la Communauté par les légataires du Révérend David des sommes à eux dues en vertu du testament (1770-1775). — Compte rendu par Jean-Pierre Festaz, tant à son nom qu'à celui de Didier-Billiat, en qualité de députés du Conseil de la paroisse, de l'administration qu'ils ont eue de l'hoirie de fou Révérend Philibert David, ladite communauté en ayant été héritière par son testament du 29 octobre 1769 (1774). — « Compte que rend honorable Antoine à feu Joseph Tartarat, en qualité de procureur des syndic et conseil de la paroisse... de l'administration qu'il a eu des créances léguées à la communauté de la Bâthie par Révérend Philibert David » (1777). — Requête adressée à l'Intendant par le Conseil tou-

chant le paiement de ce qui reste dû à Antoine Tartarat (1779).

E suppl. 68. — DD. 17. (Liasse.) — 49 pièces papier.

1740-1792. — Routes, digues et ponts.- Ordonnance de l'Intendant général touchant les travaux « à faire contre l'Isère pour la retourner dans son ancien lit dont elle s'est écartée à l'endroit appelé Rochevielle » (5 février 1740). — Ordonnance de l'intendant de Tarentaise touchant l'entretien des ponts et chemins (20 décembre 1770). — Délibérations et ordonnances portant que, pour maintenir l'Isère dans son lit, les habitants devront « faire des gabions, ensuite les remplir de pierre et charger sur le derrier avec des fascines » (\$780). — Ordonnance de l'Intendant, portant que les travaux de la digue seront, suspendus pendant vingt jours afin de permettre aux habitants de semer (23 avril 1783). — Délibération touchant les réparations à faire « au pont qui est sur le ruisseau d'Arbine » (fi novembre 1783).

E suppl. 69. — DD. 18. (Liasse.) — 3 pièces Papier.

1763-1781. VS-L. — Edifices communaux : église et chapelles. — Prix-fait pour la réparation de la chapelle de Sainte Marie-Madeleine, « située au sommet de la montagne » (24 juin 1763). — « Devis, calcul et instruction de la reconstruction du couvert de l'église de la Bastie » (11 janvier 1784).

E suppl. 70. — DD. 19. (Liasse.) — 2 pièces papier ; 2 cahiers.

1771-1791. — Edifices communaux : archives, maison consulaire. — Délibération prise en conséquence d'une ordonnance de l'intendant de Tarentaise qui portait que « dans chaque paroisse il doit y avoir des archives pour y mettre tous les titres et littérés de la parroisses » (16 février 1771). — « Devis, calcul, enchères, expéditions, élection en amy et soumission de Marie-Gaudence Zucone de Tours, pour réparations à la maison consulaire » (10 avril 1791).

E suppl. 71. — DD. 20. (Liasse.) — 23 pièces papier.

1765-1789. — Edifices communaux ; presbytères. — Accord entre la communauté de la Bâthie et le curé dudit lieu (3 février 1765). — « Etat des réparations à faire à la cure de la Bâthie » (17 juin 1770). — Prix-fait pour la réparation de la cure. — « Devis, enchères, réception et quittance des ouvrages exécutés en 1788 au second vicariat de la Bâthie » (1788-1789).

E suppl. 72. — DD. 21. (Liasse.) — 15 pièces papier.

1791. — Incendie du village de Gubigny. — « Verbal occasion des balles de sel péries dans l'incendie de la Batie ». — « Note des plus nécessiteux du nombre des incendies le 7^e mars 1791 rière 10 village de Gubigny, paroisse la Batie, et qui sont dans le cas de profiter des nouveaux bienfaits de S. M. ». — Projet de lettre au Roi par les habitants du hameau de Gubigny, demandant un nouveau secours (15 avril 1791). — Lettre adressée par l'Intendant att secrétaire de la Communauté, lui demandant des renseignements sur les plus pauvres incendiés (18 juillet 1791).

E suppl. 73. — EE. 1. (Liasse.) 4 pièces papier.

1773-1792. — Affaires militaires. — Ordonnance de l'intendant de Tarentaise, portant que le conseil de la Communauté devra procéder dans le terme de dix jours à la nomination d'un soldat, « dans la personne d'un sujet qui soit majeur de 18 ans et au-dessous de 35 ans, qui soit bien constitué et propre au service militaire et de la taille au moins de 38 onces » (26 juin 1773). — Lettre de l'Intendant autorisant le secrétaire de la Communauté à « compter, à chacun des soldats nationaux des Communautés de Tours, la Bâthie et Saint-Thomas-des-Esserts, la somme de L. 8 » (7 juin 1792).

E suppl. 74. — FF. 4 (Liasse.) — 2 pièces papier.

1769-1784. — Police. — Ordonnance de l'intendant de Tarentaise, portant que les conseils des Communautés feront « faire des patrouilles réglés par leurs habitants armés à tour de rôle » et arrêteront les contrebandiers qui paraîtraient sur leur territoire (6 septembre 1769). — Ordonnance du Gouverneur portant que les châtelains, syndics et conseillers des paroisses feront « donner la chasse » à des Bohémiens qui pillent la vallée (16 janvier 1784).

* E suppl. 75. — GG. 4. (Cahier.) — In-16.

1690-1718. — Registres des baptêmes, mariages et sépultures, rédigés par les curés ou vicaires Delachenal, Sautier, Levret, David, Jorioz et Bergonsy.

* E suppl 76. — GG. 2. (Cahier.) In-4°.

1719-1730. — Registre des baptêmes, mariages et sépultures, rédigés par le curé Déglise.

E suppl. 77. — GG. 3. — 1 pièce papier.

1772. — Eglise paroissiale ; requête adressée à l'Archevêque par « les syndic et conseil de la paroisse » afin d'obtenir l'autorisation de « faire donner la bénédiction du très Saint-Sacrement de l'autel les jours de fête et de dimanche, dès l'invention de la Sainte-Croix jusqu'à l'exaltation d'icelle », autorisation accordée par l'Archevêque (29 avril 1772).

E suppl. 78. — GG. 4. (Liasse.) — 2 pièces papier; 3 cahiers.

1781-1793. — Revenus ecclésiastiques. — « Etat des biens-fonds, revenus, dîmes, casualités et charges affectes à la cure de la paroisse de la Batie. » — « Etat, des fonds et charges affectés aux chapelles rurales de la Batie ». — « Etat des revenus et charges des deux vicariats de la Batie ». — « Etat des biens ecclésiastiques rière la commune de la Bâtie ».

E suppl. 79. — GG. 5. (Liasse.) — 4 pièces papier.

1701-1762. — Chapelles. — Transaction passée entre le recteur de la chapelle de l'Aire et le recteur de la chapelle Saint-Antoine (22 mars 1701). — Contrat portant albergement perpétuel des biens de la chapelle de l'Aire à Antoine Billat de la Bâthie (47 juin 1746). — « Devis avec calcul des ouvrages qu'on projette pour la reconstruction de la chapelle de la Madelaine, situé au sommet de la Bâtie » (26 juillet 1762).

E suppl. SO. — GG. 6. (Liasse.) — 1/2 pièces papier.

1777-1786. — Œuvres pies, école. — Requête adressée au juge de la baronnie de la Bâthie par la communauté de Tours, exposant que Révérend Claude Palliardet lui a légué des rentes destinées à l'entretien d'un régent qui enseignât les enfants de Tours sans aucun salaire, et ceux de la Bâthie moyennant « tant seulement la moitié de ce que on paye ordinairement en campagne », et demandant que la communauté de la Bâthie contribue aux frais de la construction de l'habitation du régent, frais mis par le testateur à la charge de ses légataires ; — assignation faite au syndic de la Bâthie (36 octobre 1777). — Délibération du conseil de la Bâthie portant refus d'accepter le legs en question (19 octobre 1777). — Requête adressée au juge de la baronnie de la Bâthie par les procureurs des œuvres pies contre Jean-Pierre Festaz, leur débiteur (1786).

E suppl. 81. — II. 1. — 1 pièce papier.

1771. — Inventaire des biens substitués appartenant à « Victor-Hiacinthe, fils de feu Messire Joseph Dutour, baron d'Hery, chevalier de l'ordre militaire des S. S. Maurice et Lazare, capitaine dans le régiment de Savoie » (24 mars 1771).

E suppl. 82. — II. 2. (Liasse.) — 12 pièces papier.

1761-i 784. — Edits, manifestes et ordonnances du Roi, des intendants, du Sénat et de la Chambre des comptes (Imprimés).

E suppl. 83. — II. 3. (Registre.) — In-f^o, 22 feuillets.

1777. — « Inventaire des titres, littérés, livres, mappes, appartenant à la communauté de la Bâthie », comprenant 102 articles.